It's a Certainty!
There's no doubt about it!!
Huyler's
COCOA AND CHOCOLATE
are known for that Rich, Delicious Flavor, indicating
QUALITY!
PURITY!
STRENGTH!
Once tried - always used.
YOUR GROCER SELLS IT.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de l'état civil dans les dernières 24 heures.

MARIAGES - Henry Julien à Elizabeth Goutier, Adolph Heisterhagin à Veuve John P. Henry, Georgin Plescia à Veuve Giovani Macaluso, Jules Lemaitre à Eugénia Rodriguez, William E. McKinley à Perris S. Bibb, Charles A. Whittaker à Andrena Nelson, Vincenzo Picaro à Luigia Pinzo, William Meyer à Veuve Louis Simonneaud, Onofrio Gemelli à Giuseppina Scardino, Eardley G. Westmorland à Marie L. Grunewald, Anderson Ross à Lavinia Marshall.

NAISSANCES - Mmes John Parker, un garçon; Charles Ricks, une fille; Emile P. Dragon, un garçon; Septime Hymel, un garçon; Henry L. Hezeau, une fille; Jules S. Gaienie, une fille; D. Fried, un garçon; Dudley L. Hopkins, un garçon; John H. Flemings, un garçon; John Jackson, un garçon; Louis O. Pevronnin, un garçon; George L. Verret, un garçon; Alphonse Conrad, une fille; Arthur Louis, un garçon; George H. Koenig, un garçon; Joseph Kraunt, une fille; Wiley J. Barnes, un garçon.

DECES - Adrian C. Hava, 2 ans, 1439 Annonciation; Mme Margaret F. Crowley, 28 ans, 1017 Clara; Félix A. Cellos, 22 mois, 2330 Chippewa; Joseph Lambert, 15 ans, 2300 Calliope; Mme Celia Kilroy, 56 ans, 1834 Calliope; Hilda L. Newald, 2 ans, 602 Constance; William Hartley, 21 ans, 1228 St Louis; Mme Emma Alcantara, 55 ans, 2812 St-Philippe; Lillian M. Enpert, 1 mois, 1026 Champs-Elysées; Catherine Crecker, 48 ans, 1117 Kerlerec; Arthur Boisdoré, 9 ans, 1918 Lafarpe; Westley Conley, 39 ans, 1756 Julia; Louis Johnson, 47 ans, 2316 Elysian Fields; Hector Heck, 73 ans, hôpital de charité; Veuve Margaret Eth, 38 ans, 125 Willow; enfant de Mme Charles Dudoussat, 24 heures, 1531 Broad; Lodeska Martin, 24 ans, 4825 Constance; John Bowling, 8 ans, Northeastern Railroad; James Fitzgerald, 54 ans, 2128 Félicité.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Thos Mahen, Bridget Mack, Gustave Chastant.

Demandes d'émancipation:

Geo. et Carrie Linch, Robt A. Strong.

Jules Ribet vs Wm N. Lauque et al, réclamation de $1.000 sur des billets.

Morgan Louisiana & Texas RR. & S. S. Co. vs New York & Porto Rico S. S. Co, action en dommages de $1.411.92.

Adrien Lecesne vs Bertha Galaine, demande de divorce.

Mme E. A. Donnelly vs Ernest A. Nores, demande de divorce.

Dr Wm E. Walker vs Spencer Gray, action en recouvrement de $155 pour des services de profession.

Louis Grunewald Co. vs L. J. Gepella, réclamation de $495.

Jno. T. Fogarty vs Mme Nellie Christina et Jos. E. Fogarty, demande de partage.

Vve S. Lyle et al vs Vve Martha Washington, action en recouvrement de $300 sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin

Comparutions:

Hy Boesen, attaque à main armée; Théo. Musacchia, Mme Joséphine Musacchia et Luke Musacchia, actes de violence.

Condamnation:

Marie Davis, port d'arme cachée, $100 d'amende ou 3 mois de prison.

Trouvé coupable:

Sidney Chase, actes de violence.

Acquittés:

Lizzie Jordan, Bertha Chapotel, larcin; Frank Quintella, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Précautions sérieuses.

Le comité formé pour discuter la question de la sécurité des spectateurs, amateurs de théâtre, a tenu hier, sous la présidence de Son Honneur le maire Capdevielle, une session des plus intéressantes. M. Capdevielle a suggéré l'idée d'installer un appareil qui pourrait donner l'alarme par un moyen automatique.

Cette heureuse combinaison n'a qu'un défaut, les frais qu'elle entraînera, mais le directeur d'une exploitation théâtrale pourrait, croit-on, être obligé de prendre à sa charge les frais nécessités par cette mesure coûteuse.

M. Olroyd prétend que le système automatique est le moins dispendieux, d'autre part, si la dépense était trop forte, on pourrait probablement trouver une solution efficace.

M. O'Connor, chef du département de l'incendie, approuve les considérations émises par le maire, dont la prudence a éveillé chez les directeurs de théâtre le vif désir de mener à bonne fin la campagne entreprise actuellement pour la sécurité des auditeurs, dans les lieux publics.

Déjà M. Bowles, qui s'occupe du Crescent et du Tulane, a pris des précautions conseillées par la prudence. Il est maintenant défendu aux vendeurs de billets de vendre plus de billets que la salle n'a de sièges.

Les spectateurs forment, dans plusieurs théâtres, plusieurs rangs où les spectateurs restent debout. Cette autorisation permet une diminution de prix; mais la salle, trop pleine, crée un danger et un encombrement: en cas de bagarre ou de panique, le public s'affole souvent sans savoir pourquoi.

Une réprobation unanime fait espérer que le "standing-room" aura disparu sous peu, et que les nouvelles salles seront ainsi plus confortables désormais; en attendant leur ouverture, on améliore les anciennes.

L'abolition du parterre débutant sera bien accueillie du public. M. Journée, chef de police, a accepté la responsabilité des mesures préconisées par le Maire, et il veillera à ce que les ordres donnés soient ponctuellement exécutés.

Inventaire.

L'inventaire de la succession d'Annie Nestor, femme de Charles G. Coleson, a été enregistré hier à la cour civile de district. Sa récapitulation a donné comme résultat: mobilier, $133; argent déposé à la banque, $7.107; marchandises, $1.500; immeubles, $1.600. Total, $9.240.10.

Soins médicaux.

M. le Dr William Ernest Walker, dentiste, a enregistré une réclamation à la Cour civile de district, hier, contre M. Spencer Gray, auquel il réclame $155 pour les soins donnés à sa fille, Mlle Elisabeth Gray.

Pardevant le juge Gill.

Hattie Davis s'est reconnue coupable d'un larcin peu important qu'on lui reprochait hier matin à la cour criminelle de cité. Elle a été condamnée à six mois de prison de paroisse. Elle travaillait chez M. Alberto d'Ateaga; elle l'a volé, ainsi qu'un certain M. H. W. Young, pensionnaire de la maison.

Un nommé Will Masson, accusé d'avoir volé $5 à une femme, a été condamné à 60 jours.

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.
UN ARTICLE DE TOILETTE D'UNE GRANDE FINESSE.
Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.
PRÉPARÉE PAR
J. W. Lyon, D.D.S.
7 jan—1 an—mer

Convention républicaine.

Le 19 février est la date fixée par les républicains pour l'ouverture de leur convention. Les délégués qui devront se rendre à Chicago seront alors désignés. Le quartier général des républicains, à la Nouvelle-Orléans, est rue St-Charles, près Canal. C'est là qu'ils se sont réunis, hier, pour se consulter au sujet des candidats qu'ils nommeront.

La séance qui a été appelée à l'ordre était présidée par Frank B. Williams; le secrétaire J. McFerrane était à son pupitre.

Il y aura quatre délégués "at large" à la Convention de Chicago, et un délégué pour chacun des districts congressionnels.

La salle était remplie de Néo-Orléanais de marque; parmi eux nous avons constaté la présence de MM. Pearl Wright, Henry McCall, W. P. Luck, W. J. Brophy, A. F. Badger, L. E. Bentley, Elmer E. Wood, H. S. Suthon, F. W. Gibson, H. Clay Warmoth, L. S. Clark, W. E. Howell, soit 36 délégués présents et 19 proxies, 55 en tout.

Une courte contestation a eu lieu pour Natchitoches et pour le choix de délégués qui seront choisis pour représenter le parti républicain dans le 10e district.

La Patti à la Nouvelle-Orléans.

M. Marcus R. Mayer s'est chargé de conduire la tournée entreprise par Mme Adelina Patti. Il nous est arrivé hier matin de Memphis et a pris des appartements à l'hôtel St Charles, où M. Robert Grau se trouvait il y a quelques jours. On se rappelle que M. Mayer a assumé antérieurement les responsabilités de la tournée de Sarah Bernhardt. Il a une grande expérience et il connaît son public.

La Patti a le plus riche cadre des Etats-Unis comme décoration et ameublement: un splendide piano y est installé et une vue du Château de Craig-Y-Nos, propriété de la diva, orne le salon où elle se tient habituellement. Mme Patti ne donnera qu'une seule représentation: elle a choisi l'Opéra français comme scène. Son audition a été fixée au 6 février. Des critiques ont été faites dans certains journaux, a dit hier M. Mayer, mais elles ne sont que l'opinion de personnes animées de sentiments peu avouables, à l'égard d'une artiste dont la renommée est mondiale.

Partout où elle a chanté jusqu'ici, Mme Patti n'a reçu que des ovations.

Espérons que la Nouvelle-Orléans lui laissera un bon souvenir.

Folie.

Robert Bazile Snider a été envoyé par le juge Hughes à M. le Dr. Richard, coroner, pour être examiné sérieusement.

Le juge est persuadé que Bazile est fou. Hier, il est entré dans la "Provident Savings Bank & Trust Company" et se présentant au caissier, il lui a demandé $1,000.

L'officier de police requis a témoigné qu'il n'était nullement dans un état d'excitation. Il prétendait être arrivé de Baton Rouge et a dit demander $1000 pour venir en aide à un noble Français qui demeurait à Baton Rouge et avec lequel il se proposait d'écrire des drames en collaboration.

Il a aussi déclaré que si la banque ne lui remettait pas les fonds qu'il sollicitait, il demanderait l'argent qui lui était nécessaire à la ville de la Nouvelle-Orléans.

JAMES H. AUGUSTIN.

Samedi prochain, le 30 janvier, notre excellent confrère, M. James M. Augustin, de la rédaction du "Picayune", célébrera deux anniversaires, le vingtième anniversaire de son mariage et le trentième de son entrée dans le journalisme.

C'est en effet le 30 janvier 1874 que M. Augustin débuta au "Herald" de St Charles dans la carrière où il devait faire sa marque.

L'année suivante il collabora pendant quelques mois au "Meschacébé" de St-Jean Baptiste, puis en 1877, lors de la fondation du "Démocrat" de la Nouvelle-Orléans par le défunt major H. J. Hearsey, le défunt major John Augustin et M. George W. Dupré, il fut attaché comme reporter à ce journal.

Depuis cette époque M. James M. Augustin a collaboré à divers journaux de notre ville, au "City Item", au "States", au "News", au "Delta", à l'"Exponent", au "Trait d'Union", à l'"Orléanais", au "Times-Démocrat", à l'"Abeille" et au "Picayune", auquel il est attaché depuis 1890.

Dans cette carrière déjà longue, où son talent s'est affirmé, M. James Augustin a su conquérir bien des amitiés, qui se font un plaisir de le féliciter à l'occasion de ce trentième anniversaire.

Le 20 janvier 1884 M. Augustin a épousé Mlle Cora Chapotin. Cinq enfants, dont des jumeaux, sont venus bénir cette union.

A cause d'un deuil récent dans la famille de Mme Augustin il n'y aura pas de réception formelle à la résidence de M. et Mme Augustin, avenue Louisiana 1005, samedi prochain, mais nombreux certainement seront leurs amis qui iront les féliciter.

LES COURSES.

Résultats d'hier:

Première course, 1 mille et 70 yardes.

Ryevale (Phillips) 8|1, 1er; Jno E. Owens (Flanigan) 5|1, 2me; Overhand (A. Robbins) 10|1, 3me.

Deuxième course, 1 mille et 70 yardes — Falkland (Fisher) 3|1, 1er; McWilliams (Hicks) 7|1, 2me; Ora McKinney (Henessy) 5|1, 3me.

Troisième course, 6 furlongs — Malster (Higgins) 5|1, 1er; Clangor (Hennessy) 11|5, 2me; New York (Wilson) 13|5, 3me.

Quatrième course, 1 mille — Port Royal (Robbins) 14|5, 1er; Ben Met (Hicks) 4|1, 2me; Tribes Hill (Callahan) égalité, 3me.

Cinquième course, 1 3|4 mille — Stonewall (Fisher), 2|1, 1er; Maj. Mansir (Gannon) 3|5, 2me; Vesuvia (Jenkins) 20|1, 3me.

Sixième course, 1 mille — Little Scout (Hicks) 9|2, 1er; Lauralighter (Stille) 2me; Ostrich (Wilson) 5|1, 3me.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 7 furlongs

	Poids
Marion Etta	103
Mrs. Frank Foster	103
Miladi Love	103
Noweta	103
Ida Penzance	100
Bonnielithe	108
Josie F	108
Katie Gibbons	108
Zyra	108
Neither One	108
Optional	108

Deuxième course, 5 furlongs.

Dallas	90
Jim A. Long	108
Ascension	112
Sadducee	114
Scorpio	114

Troisième course, 1 1|8 mille:

Albany Girl	93
Leviathian	95
Kitty Clyde	96
Santa Theresa	98
Bluemint	99
Khaki	99
Compass	99
Free Admission	102
Badger	104

Quatrième course, 3 furlongs:

Pinkie	110
Fair Calypso	110
Fair Una	110
Bass Wood	110
Lady Sorcere	110
Arch Oldham	113
Hanaibal Bey	113
Moored Law	113
Viperine	115
Stella Allen	115
All Scarlet	118

Cinquième course, 1 mille:

A la Mode	93
Footlights Favorite	93
Floyd K	99
De Reszke	102
Port Royal	109
Hands Across	113

Sixième course, 1 1|8 mille:

Bud Embry	98
Handspinner	99
Custus	101
Bessie McCarthy	103
Annie Max	103
Boastner	104
Hymettus	104
Colonel Tylerl	105
The Messenger	108
Bard of Avon	108

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GERMANIA. — Nouvelle-Orléans, Lne 25 janvier 1904. A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie tenue ce 18 courant, les messieurs ci-après nommés ont été élus directeurs pour servir pendant l'année suivante à savoir

J. E. Merilh	Louis Grunewald,
John J. Werkerling	H. J. Rohling, Jr.
A. Versard	Charles F. Buck,
G. Ad. Blatter	Paul Demarles,
Adam Gamble	John B. Meyers,
George H. Lonsdorfer	Frank Zerega,
Joseph Reuther	George A. Hassinger,

Otto T. Maier.

Et à une réunion des directeurs tenue ce jour, les messieurs suivants ont été élus à l'unanimité: M. J. E. Merilh, président et M. Otto T. Maier vice-président et secrétaire.

OTTO T. MAIER, Secrétaire.

26 janv—8 f

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE — Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1904. L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque pour servir pendant l'année suivante sera tenue à la maison de banque, LUNDI, le 1er février 1904, de midi à deux heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier

1er jan—1 mois

PETITES ANNONCES.

Les héritiers de SYLVESTER OPPICE apprendront des choses grandement de leur intérêt en s'adressant à F. Rivers Richardson, avocat, No 303 Hôtisse Morris en cette ville. 27 janv—1 sem

DEMANDE—Cuisinière, bons gages, si les références sont convenables. S'adresser 6020 rue Prytanée. 27 janv—1f

Laughing Water, Baby's Pretty Little Dimpe, Jolly Kiss Yourself Goodbye, Oh Didn't He Ramble, et 100 autres chansons populaires, avec imprimé que la partie payée pour 10c. S'adresser, ALBERT BROOKS, Boîte 280 Madison Square, N. Y.

26 jan—7f

DEMANDE—Des solliciteurs expérimentés. Dames et Messieurs. S'adresser 8 F. Huntington No 207 rue du Camp, Chambre 308, de 10 à 12 heures A. M. et de 3 à 4 heures P. M. 23 janv—1 sem

A VENDRE — Une forge complètement équipée. S'adresser à C. Shebert, au Stock Landing. 22 janv—1 sem

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTÉ LÉON CABES, PENSION FRANÇAISE, 539 RUE TOULOUSE, ENTRE DE ATURE ET HABITERS, NOUVELLE-ORLEANS. 14 jan—2 sem

VENTE pour cause de santé — Liquidation des existences, Prix réduits, ustensiles, fournitures de bureau, une ovale 733. 6 janv—1m

Soumissions Cachetées.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 3[illegible] rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 Janvier 1904 — Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, à leur bureau, No 337 rue Carondelet, jusqu'au jeudi, le 18 février 1904, à 7:30 heures p. m. pour la construction du Hangar en Acier de la rue Girod.

Dépôt, $2 000. Paiement quatre vingt pour cent mensuellement. Bon du montant entier du contrat.

Plans, formes de soumissions etc., sont enregistrés au bureau de l'ingénieur J. F. Coleman, No 205 Baronne Street, Nouvelle-Orléans, par lequel des jeux complets seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, ($15); le dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Les soumissions doivent être adressées: Soumission pour le Hangar en Acier de la rue Girod.

HUGH McCLOSKEY, Président.

26 janv—26 janv au 18 fév inclus

DECES.

CORRIVAU — Décédé mardi le 26 janvier 1904, à 5 25 heures P. M., à l'âge de 63 ans, JEAN CORRIVAU, natif de Larochefoucauld, Charente, France, et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 32 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi à 3 heures P. M. de sa dernière demeure, 317 rue Royale entre Bienville et Conti.

Remerciements.

Les remerciements d'un père et d'une fille désolés sont offerts à tous leurs amis qui ont assisté aux funérailles, ont envoyé des fleurs, et ont exprimé leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur chère et bonne femme et mère. Ils offrent également et tout particulièrement leurs remerciements au Révérend Père Lawton, de l'église de l'Immaculée Conception pour la touchante oraison funèbre prononcé par lui avec tant d'émotion devant le cercueil.

JNO. A. BETAT ET SA FILLE.

27 janv—1f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

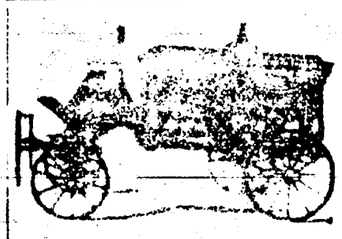

Raoul Bonnot, Directeur
No 828 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,

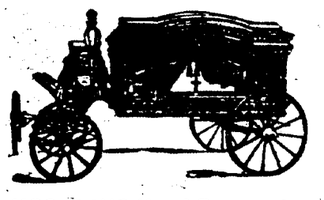

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nile-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4376
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funéraire gratuit aux clients.
20 août—1 an

TELEPHONE 3591
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1340 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Entièrement faite à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1 an

PATURAGE SONIAT,
4 milles au-dessus des limites de la ville; à 1|4 de mille du Harahan Crossing.
Foin, chevaux et vaches à vendre; le soin le meilleur du stock, beaucoup d'eau, terres à louer convenables pour le coton, le riz et les légumes. S'adresser à Lucien Soniat, sur les lieux ou à la station B., Carrollton P. O., Lne.
26 jan—1m

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES
Orpheum
JAMES J.
CORBETT,
Dans un Monologue Raffiné
Thorne et Carlton — Snyder et Buck
Rice et Kimer — Marsh et Hartella
Armstrong et Rice — Redding & Co.
Scènes Animées.
Soirs.....10, 25 et 50c
Matinées quotidiennes, excepté lundi, 10 et 25c
26 jan—5f

THEATRE DE L'OPERA.
Saison 1903-04 ..... Direction F. Charley
MERCREDI, 27 janvier à 8 heures. Représentation spéciale au Bénéfice de
M. MAILLARD.
Le Cont ô eur d-s Wagons Lits
Comédie en trois actes
Avec Mmes Blanche Dar ès, Mico Fouquet Vérande, Olivier, Marchand Dupuis, MM. Maillard Montclair Leo Méry, Véranda, Lamy Marc.
Jeudi, 28 janvier, à 8 heures, 25me soirée d'abonnement — "LES HUGUENOTS"
27 jan—1f

GRAND. Toute cette Semaine.
Matinées Lundi, Vendredi et Samedi, à 2 p. m.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant le mouvant Mélodrame,
"ESCAPED FROM SING-SING."
Dimanche Matinée, 31 Janv. — "THE EVIL MEN DO."
26 jan—5f

TULANE Ce soir commençant Dimanche, 24 Jan.
Matinée Samedi seulement.
DENMAN THOMPSON
DANS
THE OLD HOMESTEAD.
$1.00—Prix le plus élevé—$1.00.
La semaine prochaine — "KING DODO"
26 jan—5f

CRESCENT Ce Soir et toute la semaine
Matinées: Mar., Jeu. et Sam. à 1
Alphonse et Gaston
— LES —
2 Distributeurs de Gaieté
Et leur grand personnel de
JOLIES FILLES
La semaine prochaine — "SIS HOPKINS"
26 jan—5f

CHARLES FOURTON'S
NEWCOMB Soirs.....8 Matinées.....2
Rue Dryades (University Place), près Canal.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam.
Semaine d'Adieu de
THE HOLDEN STOCK CO.
Présentant la Superbe Production de
"INGOMAR"
Spécialités entre les actes.
Soirs....10, 20, 30c Matinées....10, 25c.
Gratis pour les Dames les Lundis Soirs
24 jan—6f

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB,
Commençant le Jeudi, 26 Novembre.
6 COURSES PAR JOUR.
Admission au Grand Stand.....$1.00
Dames.....50c
24 nov—4m

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHÉ
SUR LE NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 cents, 75 cents et $1
J. S. LANDRY, Surintendant

Je peux vendre promptement
Pour du comptant, sans publicité locale, vos affaires, propriété foncière ou association, peu importe ou elles se trouvent situées. Envoyez-moi les renseignements complets, les prix, etc. S'adresser,
CHASE POWELL,
19 W. rue Mohawk
Buffalo, New York.
26 jan—1m

votre patron, Lehuchois, que vous le quittiez pour entrer dans la magistrature?

—Oui, madame.

—Nous vous y aurons vite fait une telle situation que, non seulement vous soyez inattaquable, mais que vos amis le deviennent aussi. Et toi, mon fils, tu sais ce que tu as à obtenir de ta femme?....

D'un brusque mouvement, d'un regard exaspéré, le duc coupa la parole à sa mère.... Il la retrouvait dans les mêmes dispositions! Toujours aussi naïvement admirative devant sa bru!.... Elle n'avait donc rien découvert durant cette suprême absence!....

Mais elle parut comprendre qu'il lui reprochait simplement d'étaler son inimité devant ce personnage secondaire; et elle reprit de sa voix la plus douceureuse;

—Que veux-tu, mon enfant, M. Lehuchois est plus que notre ami, notre confident.... plus qu'un associé, puisque, bientôt, il aura épousé ma sœur Marguerite. Et ses conseils.... quand il n'essaye pas de se rassurer enfantinement lui-même....

Elle se tournait, railleuse une seconde, vers Lehuchois.

Le duc, lui, se mit à regarder par les hautes fenêtres du cabinet; il éprouvait la plus désagréable humiliation, presque du dégoût, de cette anormale alliance, dont il sentait bien pourtant toute l'opportunité; car, non seulement ce personnage, qui lui faisait l'effet d'un oiseau de proie, pouvait leur rendre encore de grands services; mais il pouvait devenir redoutable, un jour, si on ne le tenait pas. Et quel meilleur moyen de le faire définitivement à soi que de le livrer à cette ex-cabotine, assoiffée de dignité et de repos!

—Ses conseils, continuait la marquise, ont toujours été si sages, si précis!....

—Mon Dieu, madame la marquise, fit Lehuchois, le visage tout congestionné par l'idée de son mariage, j'essaye toujours simplement d'envisager les choses avec bon sens....

Et, comprenant que la marquise désirait qu'il résumât l'extraordinaire situation où ils se trouvaient, afin de bien pénétrer son fils de l'implacable nécessité d'amener sa femme à subir leur volonté, il prononça lentement:

—Je l'ai toujours présent à l'esprit, ce testament.... imbécile, bien qu'il ne soit pas resté plus de dix minutes sous mes yeux....

Le testament découvert enfin, le lendemain de la mort du marquis, dans un coffre-fort situé derrière un placard de son cabinet de toilette de Foggy-Castle et encastré dans le mur. C'était bien le hasard, du reste, qui le leur avait livré. Ils fouillaient, pour la centième fois, les vêtements du marquis, dans leur âpre recherche de ces lettres, ou du moins de ce qu'avait pu écrire le marquis le jour de l'enterrement de son valet de chambre, — recherche si agaçante, si fiévreuse, que Lehuchois, en rejetant brutalement un vêtement sur sa patère, donna un ébranlement au placard; et alors, une planche du fond bascula légèrement en avant: et, par l'interstice ainsi produit, Lehuchois distingua une lueur de métal... La cachette était trouvée. La nuit même, quand tout reposait, munis des instruments nécessaires, achetés par lui, depuis longtemps, en prévision de cette éventualité, il fracturait le coffre-fort, lequel ne contenait du reste, que l'enveloppe renfermant ce testament:

"Moi, Lionel Baudéan, César Hardy, marquis de Lauzun d'Aspremont, parfaitement sain de corps et d'esprit, déclare, avant tout par le présent, révoquer le testament rédigé par moi, il y a quatre ans, et déposé chez Me Gardane à Paris, par lequel je faisais, de ma fortune, un partage qui ne concorde plus en aucune façon avec mes intentions actuelles. C'est ainsi que je révoque de la manière la plus catégorique et la plus absolue, les legs que j'avais spécifiés en faveur de mon épouse, Léonora Gallaneï, veuve du duc de Herford-Douglas, et en faveur de son fils, le duc Clarence de Herford Douglas!"

Aux premiers mots prononcés par Lehuchois, le duc avait haussé les épaules, ayant l'air de dire: "A quoi bon répéter ce que je sais aussi bien que vous?" Mais, de même qu'il aurait certainement relu attentivement le testament, s'il l'avait encore eu sous les yeux, de même, dès que son nom eut été prononcé, il se tourna vers Lehuchois, et ne parvint plus à détacher son regard de cette forte bouche, qui articulait doucement mais nettement chaque parole:

....Bien que j'estime que je ne leur doive aucune explication, je donnerai, moins pour eux, que pour ma famille de France, les raisons de ce changement dans mes volontés.—Quand j'ai épousé la veuve du duc de Herford Douglas, j'ai cru être loyalement aimé et que le hasard seul avait amené sur mon chemin celle qui porte mon nom. La suite des événements et de notre vie intime m'a appris que ce mariage n'était pour elle qu'une basse spéculation et que j'étais tombé dans le piège le plus vulgaire.... J'aurais peut être accepté une simple idée d'alliance, basée sur une réciproque estime même sur une question d'intérêts, puisque la duchesse était incapable de gérer ce qui lui restait de sa fortune. Je ne saurais accepter d'avoir été trompé. Ma femme n'aime et n'aimera jamais que son fils, sur qui je ne me reconnais pas le droit de formuler d'autre appréciation sinon que je souhaite qu'il ne ruine pas complètement sa mère. En tout cas, leur sort sera assuré, puisque, par le présent testament, je lègue, à chacun d'eux, deux cent mille francs de revenus, que devra leur servir la famille de Lauzun Chabrillac, à qui je lègue la totalité de ma fortune, ainsi que l'exige la loi naturelle, et conformément aux désirs de mon cœur.—J'ai été ravi, en effet, quand, ayant vaincu les absurdes préventions que je nourrissais, sans bien savoir pourquoi, contre eux je me suis mis en relation avec ces cousins, que je ne connaissais jusqu'alors que de nom. J'ai tout de suite apprécié la bonne humeur de mon cousin le comte de Lauzun Chabrillac et l'esprit charmant de mon cousin Tiburce, dont les distractions sont une de mes joies quand je séjourne à Paris; je me plais à rendre hommage à l'intelligence si claire, si administrative de ma cousine, la comtesse de Lauzun-Chabrillac, à son entente de toutes choses et à l'esprit de famille qu'elle sait si bien faire respecter autour d'elle. — Mais c'est surtout au milieu de leurs enfants que j'ai été heureux. Je n'ai jamais rencontré créature plus exquise que ma nièce Marthe de Lauzun-Chabrillac, cœur plus pur, affection plus sincère. C'est elle, du reste, qui en ligne directe, est mon héritière naturelle, au premier degré. C'est donc à elle que je lègue la plus grande part de ma fortune, que mes notaires évaluent couramment à une centaine de millions. Elle touchera 60 0|0 de l'évaluation qui en sera faite après ma mort. Je connais assez son cœur, pour ne pas me préoccuper de ses parents, qu'elle fera jouir, ainsi qu'elle l'entendra, des biens que je lui lègue.

Ce que le testament ne disait pas, c'est, que M. d'Aspremont avait parfaitement jugé tous les cousins de France et que sa sympathie était beaucoup moindre pour les parents que pour leur adorable fille; en faisant Marthe héritière, il sauvait sa fortune du gaspillage auquel se serait certainement livré le comte, comme de l'esprit par trop parcimonieux de sa femme. Mais il n'hésitait pas à léguer:

"Dix millions, ou 10 0|0 du total de ma fortune, à mon cousin Tiburce de Lauzun Chabrillac, lesquels, puisqu'il m'a affirmé son intention de ne jamais se marier, lui seront suffisants pour ses études et ses voyages et reviendront ensuite par tiers à Marthe de Lauzun-Chabrillac, à Hélène de Vitray et à Jean de Vitray. Ces deux derniers sont moins proches parents de la branche directe des Lauzun; et c'est uniquement pour cela que leur part est moindre. Ma nièce de Vitray m'a beaucoup plu par sa beauté, son instruction, le sérieux de son esprit. Elle fera une femme de premier ordre, de même que son frère portera très brillamment son nom. Par lui, j'ai connu la belle jeunesse française, que l'on m'avait appris à détester; et je suis particulièrement heureux de pouvoir lui faire une belle situation.

A sa sœur je lègue dix millions, à lui cinq. Et, dans le cas où ma nièce Marthe de Lauzun-Chabrillac mourrait sans enfant, la part que je lui lègue reviendrait, pour deux tiers à sa cousine de Vitray, et pour un tiers à Jean de Vitray.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup et de ne prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille